

JUILLET

CLASSIFICATION COMMERCIALE DES FOINS.

Adoptée par l'Association Nationale du foin des Etats-Unis.

Foin de mil de choix.—Mil ne contenant pas plus d'un vingtième d'autres graminées, fané dans de bonnes conditions, sain, bien pressé et de couleur naturelle vive.

Foin de mil No 1.—Mil ne contenant pas plus d'un cinquième d'autres graminées de prairies, fané dans de bonnes conditions, sain, bien pressé et de bonne couleur.

Foin de mil No 2.—Mil non suffisamment bon pour être classé No 1, ne contenant pas plus d'un tiers d'autres graminées de prairies, de belle couleur, sain et bien pressé.

Foin de mil No 3.—Mil non suffisamment bon pour les Nos précédents, sain et bien pressé.

Foin mêlé de trèfle No 1.—Composé de mil et de trèfle, le mil y entrant pour au moins la moitié, de bonne couleur, sain et bien pressé.

Foin mêlé de trèfle No 2.—Composé de mil et de trèfle, le mil y entrant pour au moins un tiers, de bonne qualité et bien pressé.

Foin de trèfle No 1.—Trèfle moyen, ne contenant pas plus d'un vingtième d'autres herbes, bien fané, sain et bien pressé.

Foin de trèfle No 2.—Trèfle, sain, bien pressé, non suffisamment bon pour le No 1.

Foin non classé.—Cette classe renferme tout foin fané dans de mauvaises conditions, de couleur non uniforme, plus ou moins altéré, battu, ou en mauvais état.

Si on tirait des champs tout ce qu'ils peuvent donner, on vivrait à l'aise et à meilleur marché.

X..., un journaliste bien connu sur les boulevards était, depuis le commencement de l'année, littéralement traqué par ses nombreux créanciers.

Comment se débarrasser d'eux ? Une inspiration de génie germa dans son cerveau de bohème : il se rendit en province et expédia lui-même une dépêche annonçant sa mort aux journaux parisiens.

Les journaux rendirent hommage à son esprit, quelques amis versèrent un pleur sur sa jeunesse..... les fournisseurs passèrent leurs créances au compte profits et pertes.

Mais voilà qu'avant-hier l'un de ces derniers—et pas le plus commode—rencontra le bohème en plein boulevard.—Tiens ! s'écria le créancier stupéfait, je vous croyais au cimetière, vous !

—Vous ne vous êtes pas trompé ! répondit X... d'un air lugubre... j'y suis en effet depuis un mois ; seulement, comme il faisait très beau ce matin, le gardien m'a permis de sortir... mais j'ai promis de rentrer à six heures... j'ai bien l'honneur de vous saluer.

X... disparut comme un fantôme, et son créancier n'est pas encore revenu de sa stupéfaction.